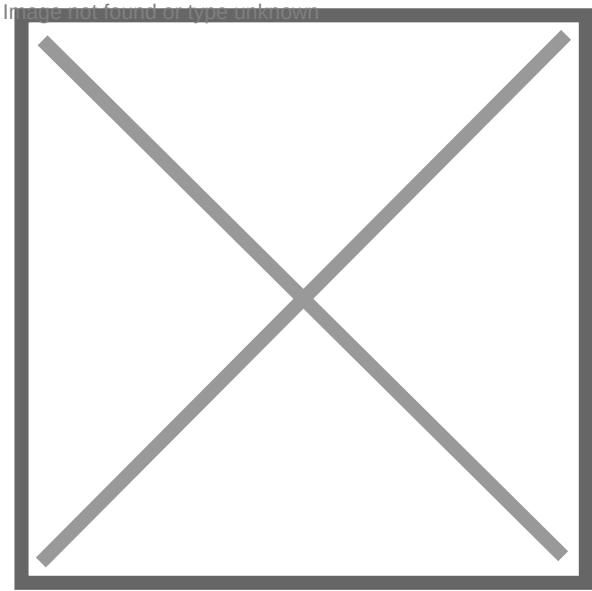




Cie mais plus de travail!!

Par **charthur**, le **22/07/2010** à **11:51**

Bonjour,rnrnJe suis embauchée en cie depuis le 01/2/2010 comme asssitante traçabilité jusqu'au 31/12/2010.rnCependant, nous avons appris il y a un mois que nous avons perdu la prestation. Cette entreprise travaille avec des personnes en insertion qui ont toutes des contrats de courtes durées et qui arrivent donc en fin de contrat, pour la majorité, à la fin du mois. Cette entreprise dispose d'autres prestations et par conséquent ne souhaite pas de licenciement économique.rnVoilà donc un mois que je viens au travail chaque matin sans rien n'avoir à faire de mes journées et en étant mis à l'écart par ma direction (qui essayait de me faire craquer!). Je ne peux pas démissionner étant donné que je n'ai pas encore trouvé de travail et que j'ai besoin de vivre, et ils ne peuvent pas me licencier! Existe t'il une solution ou un arrangement pouvant m'aider à sortir de cette situation et ne pas attendre encore 5 mois (sans rien faire de mes journées) que mon contrat se termine?rnD'avance merci,rnCordialement,rnCharline